

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE METRO NORD SUR UN SQUARE RIGA ENTIEREMENT PROTEGE

Le dossier du métro Nord a déjà pris beaucoup de retard. C'est un dossier complexe qui aura un impact important sur les quartiers qu'il traversera et qu'il desservira.

Beliris est le maître d'ouvrage et, comme toujours dans ce type de dossiers, il nécessite de la concertation entre tous les acteurs : les habitants, la Région, la Commune, la STIB et bien entendu Beliris.

Le tracé a été choisi et devrait passer par le Square Riga. Beliris avait déposé des propositions qui avaient été présentées notamment aux riverains.

« Les autorités schaarbeekoises », entame le Bourgmestre Bernard Clerfayt, « se sont déjà déclarées entièrement pour le métro à Schaerbeek. C'est une opportunité pour les citoyens, pour les commerces et pour les entreprises. Mais cela ne doit pas se faire au détriment des espaces publics et du patrimoine Schaarbeekois. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé le classement du Square Riga et de l'avenue Huart Hamoir. C'est un magnifique Square et une splendide avenue. Les perspectives sont superbes et faut absolument les conserver. Oui au métro et Oui au Patrimoine et à la qualité de la vie des Schaarbeekoises ».

Le Gouvernement bruxellois devait décider sur la question ce jeudi matin. Le gouvernement bruxellois a analysé jeudi les deux demandes de classement (de la commune et de l'asbl Bruxelles Nature), ainsi que les avis émis par la Commission royale des Monuments et Sites (CRMS), la STIB, Bruxelles-Mobilité et Beliris. Le gouvernement bruxellois a pris la décision de classer comme site, l'avenue Huart Hamoir qui descend depuis le square, jusqu'à la gare de Schaerbeek, en l'assortissant de mesures de protection du square lui-même. Le gouvernement a souligné qu'il avait tenu compte du souhait de la CRMS d'évaluer la formule juridique la plus appropriée pour concilier la protection patrimoniale des lieux et la réalisation de la station de métro. Au-delà du classement de l'avenue Huart Hamoir, le square Riga sera préservé par "la création d'une zone de protection et par l'imposition de conditions strictes".

Beliris devra introduire une modification de sa demande de permis d'urbanisme portant sur le square Riga en vue de respecter la composition du site, ses axes, sa symétrie. Les arbres remarquables sains devront être conservés et tout arbre abattu devra être remplacé. Les accès à la station devront s'implanter dans le respect des lieux.

« C'est une décision qui nous agréée », continue Bernard Clerfayt. « Nous sommes heureux que le gouvernement nous ait entendu et ait suivi notre logique et nos propositions. Ce n'est pas le classement mais une protection très forte qui garantit le patrimoine schaarbeekois et permet l'arrivée du métro. Par l'imposition de ces conditions, le projet initial introduit par Beliris qui avait inquiété la population sera abandonné au profit d'une station plus modeste s'intégrant à son environnement. Et la Région et Beliris se sont engagés à ce que le Square Riga soit restauré après les travaux. Il restera également le problème de l'église qui fait encore l'objet d'un projet important et qui craignait que les entrées et sorties de métro ne soient construites sur l'esplanade devant celle-ci. Nous aurions sans doute préféré un tracé qui passe probablement plus près de Helmet, et même intégré à cette nouvelle construction sur l'église, mais les complications étaient très importantes et les nuisances trop fortes. Maintenant, Beliris déposera de nouveaux plans et nous retournerons évidemment vers les habitants ».